

Frais de déplacement au Québec

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur général

Année financière
2020-2021

Trimestre
Juillet à septembre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Exercice des fonctions au siège de Québec	17 août 2020	Québec				37,40 \$		
Participation à l'Étude des crédits budgétaires	17 août 2020	Québec					5,22 \$	Stationnement
Exercice des fonctions au siège de Québec	25 août 2020	Québec				54,79 \$		
Participation à la Commission parlementaire sur le projet de loi 53	25 août 2020	Québec					5,22 \$	Stationnement
Exercice des fonctions au siège de Québec	11 septembre 2020	Québec				54,79 \$		

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

À noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites : son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.